

LA COP21 accord historique ou échec

La COP21 s'est conclu par le premier accord sur le Climat entre les 195 pays réunis à Paris. A ce titre on peut effectivement dire qu'il s'agit d'un accord politique historique. D'aucuns le considère comme insuffisamment ambitieux et contraignant et nul doute que certains pays ont tout fait pour limiter son impact.

Néanmoins, si l'on regarde en arrière, on ne peut que constater une mobilisation croissante des acteurs dans le temps et notamment ceux des secteurs économique et financier.

Cette mobilisation des entreprises est allée crescendo en 2015 avec des demandes pressantes pour obtenir un prix harmonisé du Carbone puis par la décision unilatérale, de la part d'investisseurs majeurs¹, de réorienter leur stratégie financière vers des placements « bas carbone » en se désengageant totalement du charbon.

Cette décision est significative de l'intégration du « risque carbone » dans la stratégie d'investissement de tout le secteur financier et sa vitesse de propagation est beaucoup plus rapide que pour obtenir un accord entre 195 pays. Elle ne concerne pour l'instant que le charbon mais pourrait, demain, concerner le pétrole, avec l'évolution de certaines technologies, et donc permettre des réductions supplémentaires. Cela laisse un peu de temps aux industriels de l'énergie pour prendre le virage du renouvelable avant un désengagement plus fort vis-à-vis des énergies fossiles.

Humanis s'inscrit totalement dans cette dynamique à travers son programme environnemental qui intègre des objectifs de réduction de l'empreinte carbone de son portefeuille action de 2% par an et de réduction de 15% de ses émissions internes de gaz à effet de serre à l'horizon 2018.

Par ailleurs, le réchauffement climatique ne se limite pas au seul indicateur thermique (+/-2°C) mais à toute la biodiversité qui constitue à la fois un capital à préserver et une partie des solutions à mettre œuvre pour en limiter les effets. C'est pourquoi Humanis a intégré un objectif de préservation de la biodiversité sur ses sites de gestion et sur ses territoires d'implantation.

La COP21 est donc une étape significative en termes de mobilisation des acteurs, encore insuffisante par rapport aux enjeux climatiques mais qui associe tous les pays et permettra d'autres accélérations dans un avenir proche.

Vincent CAHOUR : Direction Communication et Développement durable d'Humanis

¹ Caisse des Dépôts et Consignation, CNP Assurance, en France, Allianz en Allemagne, Fond souverain en Norvège, ABP fond Néerlandais, AXA premier assureur Mondial,...